

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 8

Artikel: L'association suisse contre la tuberculose à 50 ans
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

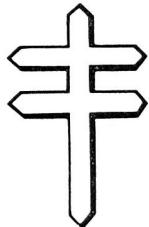
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

depuis cette date sous le contrôle de la section de tuberculose de l'Organisation Mondiale de la Santé (actuellement dirigée par le docteur Mac Dougall), un expert en B. C. G. étant spécialement chargé de la direction générale des campagnes à Genève (actuellement le D^r Donald Thomson). De plus dans chacune des six zones sanitaires de l'O. M. S. (Europe, Méditerranée Orientale, Asie du Sud-Est, Pacifique Occidental, Amérique, Afrique) un expert en B. C. G. a été ou sera spécialement désigné pour assurer le développement de la vaccination et en surveiller l'exécution, dans divers pays rattachés à la région.

L'organisation de la campagne internationale antituberculeuse marque une date importante dans l'histoire de la médecine et de l'hygiène internationale. Elle affirme la nécessité d'organiser la lutte contre la tuberculose sur le plan mondial. Elle démontre que la protection contre les fléaux sociaux est une œuvre de sécurité collective et que son succès dépend de la coordination des efforts de toutes les nations pour détruire les foyers d'épidémie, menaces permanentes pour le bien-être des peuples. Elle est enfin une belle affirmation de l'inocuité et de l'efficacité du vaccin B. C. G. contre la tuberculose.



L'association suisse contre la tuberculose a 50 ans

Les 25 et 26 octobre, l'Association suisse contre la tuberculose a pu célébrer son 50^e anniversaire. En 1884 l'on fondait les premiers sanatoriums d'enfants (bâlois 1884 et zuricois 1885), dès 1895 les premiers sanatoriums populaires. Des commissions de sanatoriums puis des associations cantonales se créèrent dès lors pour assurer des soins aux malades. En Suisse romande, il faut signaler la création en 1899 du sanatorium neuchâtelois, à Malvilliers, de celui vaudois, à Leysin, en 1902.

C'est pour grouper tous ces efforts qu'après un certain nombre de projets l'on fonda en 1902 la Commission centrale suisse contre la tuberculose présidée pendant un an par le D^r Turban, de Davos, puis jusqu'en 1916 par le D^r J.-F. Schmid, de Berne. Dès sa création, cette Commission effectua un travail aussi considérable qu'utile pour intéresser tant les pouvoirs que la population à la lutte entreprise. Les quatre premiers dispensaires pour tuberculeux furent créés en 1906, d'autres s'ouvrirent ensuite.

En 1902, à Berlin, eut lieu la première conférence internationale contre la tuberculose, à laquelle prirent part pour la Suisse le D^r Schmid et le D^r F. Morin, de Colombier, et qui aboutit à la fondation de l'Association internationale contre la tuberculose.

En 1916, à la mort du D^r Schmid, le D^r F. Morin assuma la présidence de la Commission qui prit en 1919, en fusionnant avec la Société de Suisse romande pour l'étude scientifique de la tuberculose, le nom d'Association suisse contre la tuberculose. Obligé de se retirer par son état de santé en 1922, le D^r Morin organisa pourtant à Lausanne en 1924 la 4^e Conférence internationale. Le D^r Bachmann, de Zurich le remplaça et dirigea avec fermeté et persévérance l'Association jusqu'en 1948. Il fut remplacé alors par l'actuel président, le D^r F. Kaufmann, de Zurich.

Au cours de ces cinquante ans d'activité, l'Association suisse contre la tuberculose a accompli un travail aussi immense que fécond. En 1926 une convention

signée entre les associations cantonales et locales permit de régulariser les mesures d'assistance. De nombreuses mesures de prophylaxie et de désinfection, toute une campagne d'orientation des familles et des écoles fut conduite dans tout le pays. La Loi fédérale de lutte contre la tuberculose, introduite en 1928, garda le caractère de souplesse nécessaire à nos institutions, elle permit d'étendre encore et de compléter le réseau des ligues antituberculeuses et d'étendre également celui des dispensaires locaux ou régionaux.

Le dépistage, la prophylaxie prirent une place toujours plus grande dans l'activité de la Ligue, dans les écoles et les écoles de recrues notamment, et par l'extension constante depuis 1922 des examens radiologiques collectifs. Il faut souligner aussi l'institution de cours destinés aux infirmières-visiteuses; l'ouverture, en 1923 du premier sanatorium de travail pour tuberculeux en voie de guérison, à Appisberg sur Mannersdorf; le développement de la propagande dans la population par le moyen de brochures et de films. L'extension de la tuberculose constatée pendant la guerre en 1941 détermina le médecin-chef de l'armée, le colonel-brigadier Vollenweider, à demander que l'armée entière fût soumise à des examens radiologiques. L'œuvre enfin d'aide aux anciens malades ne fut pas oubliée et en 1946 une convention permit d'en régler l'organisation et les modalités.

Nous avons voulu rappeler dans ses grandes lignes, et d'après l'étude publiée par le D^r F. Kaufmann¹ dans les «Feuilles contre la tuberculose» (19 novembre 1952), les étapes de la lutte contre la tuberculose menée dans nos cantons. Nous avons tenu en même temps à souligner l'activité si féconde, au cours de ces premiers cinquante ans de son existence, de l'Association suisse contre la tuberculose et à marquer, dans cette revue, cet anniversaire.

¹ Voir l'ouvrage du Dr E. Olivier, «La lutte contre la tuberculose en Suisse» (1924).